

#6

# Témoignage

**Jean-Pierre Hecquet**

*Maire de Brebières*

Le 8 septembre 2016, j'ai inauguré les résidences de la Chapelle et Les Coquelicots et retracé l'historique de l'opération.

2007, la Commune souhaite réhabiliter un ancien site industriel ; je sollicite donc l'EPF pour la démolition et la dépollution du sol avec la projection d'un aménagement futur pour un béguinage. À la fin du portage foncier d'EPF (5 ans), j'ai fait acheter la parcelle par un tiers.

La société NOREVIE, accompagnée de FLORALYS, s'est penchée sur un projet de béguinage et d'un collectif. Celui-ci correspond aux critères sollicités par l'EPF d'une part, et d'autre part entre dans le cadre de la politique menée par la municipalité en matière de construction de logements sociaux.

Aujourd'hui le projet intergénérationnel est terminé.



Décembre 2009 : vue du site durant les travaux de requalification



Mars 2010 : vue du site, du même point de vue, à l'issue des travaux menés par l'EPF

Sept. 2016 : le béguinage



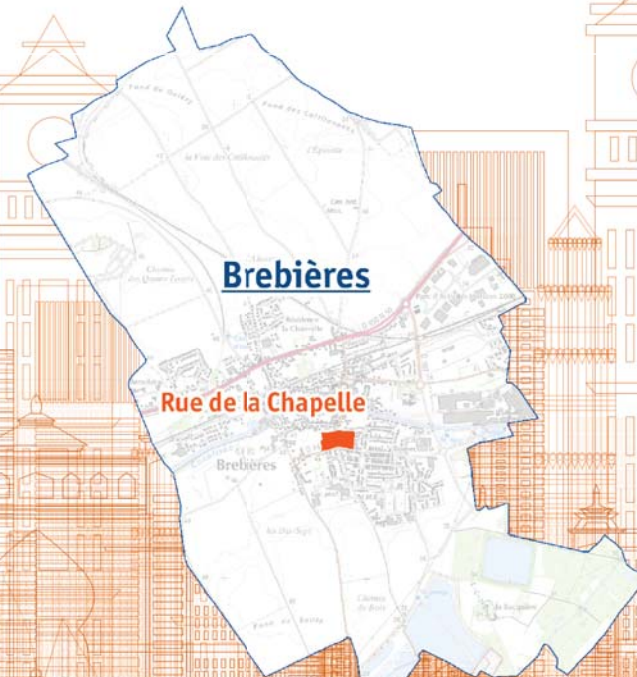
## Contribuer au développement d'une offre résidentielle diversifiée



594 Avenue Willy Brandt 59777 Lille - 03 28 07 25 00 - 03 28 07 25 01

[www.epf-npdc.fr](http://www.epf-npdc.fr)

# Rue de la chapelle Brebières - Pas-de-Calais



# #1

## Le contexte de l'opération

La délocalisation en 2007 d'une entreprise de marbrerie du centre ville de Brebières vers une zone d'activité périphérique a libéré un site d'environ 6 000 m<sup>2</sup> dans un quartier essentiellement résidentiel.

Alors que Brebières, commune étirée de part et d'autre de la RN50, souhaite renforcer sa centralité tout en développant son offre résidentielle, la ville a décidé d'utiliser ce site pour y réaliser des logements collectifs sur le front à rue et un bégainage sur l'arrière, au cœur de l'îlot.

**A cet effet, la commune a sollicité l'EPF afin qu'il acquiert le site, le gère et y réalise les travaux de requalification nécessaires.**

# #2

## La mission de l'EPF

- ♦ **Acquérir** le site de l'ancienne marbrerie
- ♦ **Gérer et sécuriser** le foncier acquis pour le compte de la collectivité
- ♦ **Réaliser les travaux** de démolition, de désamiantage et de préparation du foncier à un nouvel usage
- ♦ **Céder** le foncier au bailleur social choisi par la commune pour permettre la construction de **34 logements favorisant la mixité sociale et la mixité intergénérationnelle**



2008 : vue intérieure de l'ancienne marbrerie

# #3

## Les acteurs du projet

Opérateur foncier :



Collectivité :



Brebières

Bailleur social :



# #4

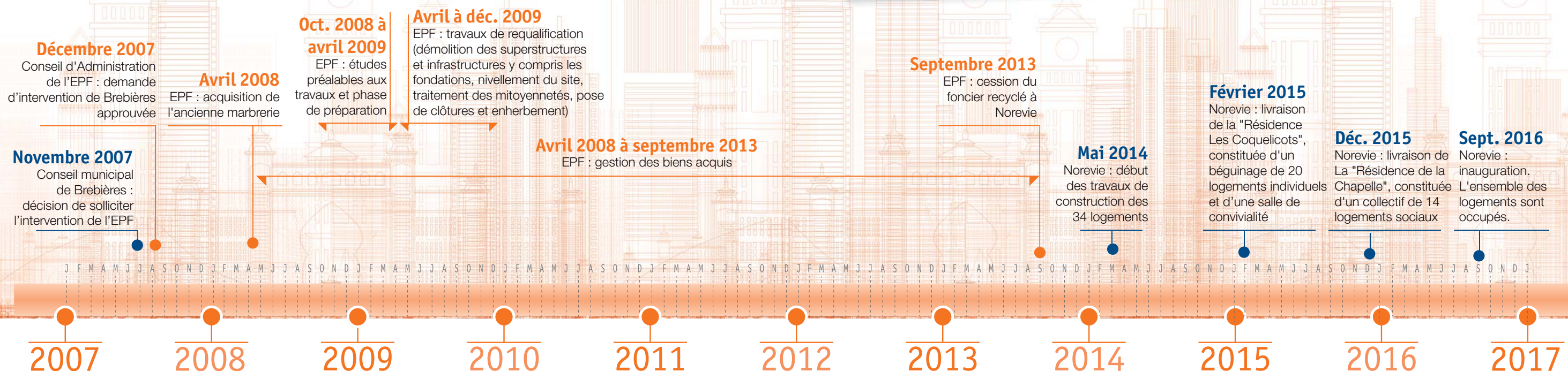
## Les financements accordés par l'EPF\*

	Coût total de l'opération	Part prise en charge par l'EPF	
Acquisition foncière	861 000€	659 000€	75%
Gestion	18 000€		
Travaux	256 000€	179 000€	70%
<b>TOTAL</b>	<b>1 135 000€</b>	<b>838 000€</b>	<b>74%</b>

\* sous réserve du respect des engagements pris par la collectivité

# #5

## Calendrier de l'opération



Légende : Action EPF / Action collectivités et partenaires